

le stéphanois



229 23 FÉVRIER - 16 MARS 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Jeune et citoyen p. 4 et 5

Successeur pacifique du service militaire, le service civique permet aux jeunes de s'engager pour l'intérêt général. Mais le dispositif est-il fidèle à son ambition ?

L'inquiétude des « Morpho » p. 7

Alors que l'usine stéphanoise Safran (ex-Morpho) est en cours de rachat par le fonds d'investissement Advent, les 206 salariés s'inquiètent pour leur avenir.

La plume qui démange p. 18 et 19

Trois habitants témoignent de leur expérience d'écriture. « Don » tombé du ciel, besoin impérieux, désir de témoigner, l'acte d'écrire n'est jamais anodin.

Quand le peuple juge

Chaque année, environ 20 000 citoyens français sont convoqués pour siéger comme jurés. Issus du peuple, les jurés d'assises deviennent alors le temps d'une session des juges à part entière. Une épreuve pour certains, une mission pour les autres et pour tous une pratique de la démocratie. p. 10 à 13





EXPOSITION

Pouvoir de l'image, puissance du regard

L'Union des arts plastiques (UAP) de Saint-Étienne-du-Rouvray présente, dans son cycle « 3+1 » au Rive Gauche, une exposition des artistes Laurence Jezequel (photo), Roselyne Parisot, Jean Brumachon et Zakia Seintignan.

INFOS Du 2 mars au 6 avril de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle (fermeture exceptionnelle mercredi 29 et jeudi 30 mars). Entrée libre.

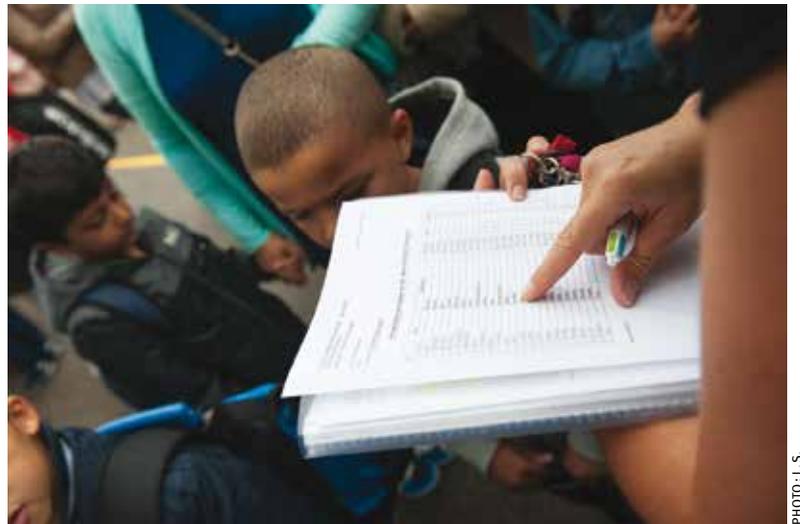


PHOTO: L.S.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pensez à la rentrée !

Les inscriptions pour les enfants entrant pour la première fois en maternelle ou en cours préparatoire sont ouvertes jusqu'à vendredi 31 mars à l'accueil de l'hôtel de ville et à la Maison du citoyen. Les familles doivent se munir du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance avec filiation, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et, pour les parents divorcés ou séparés, du jugement de divorce ou de l'ordonnance de non-conciliation avec l'accord écrit de l'autre parent autorisant la scolarisation de l'enfant à Saint-Étienne-du-Rouvray.

RENSEIGNEMENTS Service des affaires scolaires au 02 32 95 83 83.



PHOTO: L.S.

TENNIS

Label bronze pour balles jaunes

Le Tennis club de Saint-Étienne-du-Rouvray devient club formateur avec le label bronze décerné par la ligue de Normandie pour son action en Galaxie tennis auprès des moins de 12 ans. Le club compte 112 jeunes dont une cinquantaine âgés de 5 à 7 ans sur un total de 220 joueurs inscrits. « Le label récompense une manière d'apprendre le tennis plus facile et plus ludique, explique le président Didier Aupert. C'est du tennis loisir, on les amène tout doucement vers la compétition. »



PHOTO: L.S.

CITOYENNETÉ Tous aux urnes !

Pendant les vacances de février, les enfants du centre de loisirs de La Houssière se sont exercés à leur futur métier de citoyen. Ils ont organisé une campagne électorale, présenté des candidats et un programme et voté comme leurs aînés de 18 ans et plus. Les élus ont intégré un conseil d'enfants dont le rôle est varié : médiation dans la gestion des conflits et débat sur des propositions pour améliorer l'accueil et la vie collective au sein du centre de loisirs.



SÉCURITÉ Vitesse : mieux vaut prévenir...

Comment inciter les conducteurs à lever le pied ? S'il n'existe pas de réponse miracle à cette problématique, la Ville a opté pour la mise en place, sur des axes ciblés, d'un radar préventif. À chaque passage de véhicule, le dispositif affiche la vitesse enregistrée et vire au cramoisi lorsque la mesure dépasse la norme. Actuellement positionné rue de Stalingrad, le radar rejoindra une autre rue d'ici peu. Les premiers résultats montrent que la très grande majorité des usagers respectent les limitations (92% sur 86226 véhicules enregistrés) et que 7,7% roulent entre 50 et 70 km/h.



À MON AVIS

Une stèle de paix

Depuis les événements tragiques survenus le 26 juillet 2016, de nombreux Stéphanois que j'ai rencontrés m'ont indiqué souhaiter qu'une marque, qu'un geste d'apaisement et d'espoir soit disposé sur le territoire de notre ville.

Et il fallait laisser du temps pour affronter les épreuves avec dignité, détermination et prendre la meilleure décision.

Ainsi, avant l'été prochain, une sculpture, symbole de paix, de fraternité et de solidarité entre tous les Stéphanois et les peuples, faisant communément sens quelles que soient les sensibilités citoyennes, sera érigée en plein air, à proximité immédiate de l'église Saint-Étienne.

Une plaque mémorielle en hommage à Jacques Hamel sera apposée sur l'église près de l'œuvre.

Dans ce cadre, un appel d'offres artistique a été lancé par la ville. Près de 50 artistes y ont répondu.

Le jury que je préside, auquel participeront notamment le plasticien Jean Maurice Robert, la sœur de Jacques Hamel et l'abbé Bertrand Laurent, délégué de la culture du diocèse, se réunira le 27 février. J'ai confiance en la capacité de toutes et tous pour qu'ensemble, autour de cette stèle de paix, nous n'oublions pas, espérons et agissons pour les valeurs de la République.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. **Illustration :** Julien Hugonnard-Bert.

Photographes : Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S) **Distribution :** Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

SERVICE CIVIQUE

Votre mission, si vous l'acceptez...

Encadré par l'intérêt général et l'engagement citoyen, le service civique peine à trouver sa voie entre emploi low cost et stage... Mais l'expérience peut aussi s'avérer épanouissante.

Les coulisses de l'info

Alors que la Ville engage une réflexion pour accueillir dans quelques mois des jeunes volontaires du service civique afin de leur permettre d'y effectuer des missions d'intérêt général, la rédaction s'interroge sur la réalité sociale de ce dispositif.



C'est « *par hasard* » qu'Halima est tombée sur le site de l'agence du service civique. Il y a de cela un an et demi. « *Je cherchais un emploi et je suis tombée sur cette annonce, se souvient-elle. J'ai postulé en ligne.* » « Votre mission principale sera d'accompagner les demandeurs d'emploi à l'utilisation des nouveaux outils numériques... », dit l'annonce. L'organisme : Pôle emploi, Saint-Étienne-du-Rouvray.

Halima, aujourd'hui 24 ans, garde de cette « mission » un excellent souvenir. « *Je me suis sentie très utile, voire indispensable.* » C'était entre novembre 2015 et juin 2016.

« *Ça s'est très très bien passé* », acquiesce Vincent qui effectuait alors la même mission. Comme Halima, Vincent est sorti du système scolaire quelques mois avant le bac. Des « décrocheurs ». À 23 ans, Vincent est revenu de l'autre côté du guichet, côté chômeurs, face à d'autres services civiques. Halima travaille quant à elle à l'Insee, un contrat d'un an au bout duquel elle pourrait être titularisée. Tous deux ont retiré de ces

huit mois une belle expérience, même s'ils reconnaissent qu'à Pôle emploi, ce serait « *très compliqué de fonctionner sans les services civiques* ».

Et c'est là que le bât blesse. Car, en théorie, une mission de service civique ne devrait pas être indispensable à l'organisme, qu'il soit une association ou une administration publique, les seules habilitées à accueillir les jeunes volontaires. « *La nature des tâches*

qui leur sont demandées ne relève pas de missions d'intérêt général mais plutôt de la gestion de pénurie de personnels », pointe la sociologue Cécile Vachée (lire interview ci-contre).

Pour le CV ou pour l'argent ?

Lors de ses vœux à la jeunesse, le 12 janvier 2016, le président Hollande souhaitait pourtant que les choses soient « bien claires » : « *Il ne s'agit pas de stage et encore moins d'emploi.* » Mais, dans les mêmes vœux, souhaitant étendre le service civique à 350 000 jeunes en 2018 et voir sa « généralisation effective au-delà de 2020 », le président brouille la ligne rouge que la loi tire pourtant entre « mission » et « emploi » : « *On ne me*



fera pas croire qu'il n'y a pas de missions à offrir dans tous les niveaux d'administration et dans le monde associatif qui regorge de besoins qui ne sont pas satisfaits », a-t-il déclaré, associant l'engagement volontaire à un « besoin » à satisfaire.

Si beaucoup de volontaires, à l'image de Guillaume, en service civique dans une association d'éducation populaire en 2012, voient dans le dispositif et son indemnité de 577,08 euros mensuels « la reconnaissance d'un engagement citoyen », le service civique souffre encore de ce que décrivait un amendement à la loi Égalité et Citoyenneté visant à instituer le « service civique universel »,

adopté en juin 2016 puis abrogé : « Le principe du volontariat peut en effet en restreindre l'accès aux plus aisés, aux plus informés ou aux personnes qui n'ont d'autre choix que de s'y engager, faute d'emploi. » Bref, entre ligne sur le CV pour les mieux insérés et RSA-jeunes, le service civique doit encore trouver voie. ■

INFOS www.service-civique.gouv.fr

▲ Vincent et Halima font partie des 200 000 jeunes qui ont été volontaires du service civique depuis sa création en 2010. Cent vingt Stéphanois ont effectué une mission : 45% sont des demandeurs d'emploi, 34% sont des étudiants et 17% sont inactifs.

PHOTOS : J.-P. S.

À SAVOIR

Engagez-vous !

La Ville a engagé une réflexion afin d'accueillir à partir de la fin 2017 plusieurs jeunes volontaires du service civique. « Nous sommes très vigilants à ce que les missions proposées ne soient ni un emploi ni un stage indispensable au fonctionnement de la Ville, explique Romuald Folléas, responsable du service jeunesse. Ce doit être la rencontre entre deux projets, celui d'un jeune qui a envie d'agir en faveur de l'intérêt général et celui d'un tuteur qui a envie de lui donner du temps. »

INTERVIEW

« Le dispositif n'a jamais eu les moyens de son ambition »

Cécile Vachée, sociologue à l'IUT de Figeac, Université de Toulouse, est l'auteure, avec Christophe Dansac et Patricia Gontier, de *Le service civique volontaire : un cadeau empoisonné pour les associations ?* (Journées internationales de sociologie du travail, juin 2014).

L'engagement citoyen qui est au cœur de l'esprit du service civique est-il une réalité ?

L'esprit du service civique est en effet celui d'un engagement citoyen en faveur de l'intérêt général. Au démarrage, il était censé s'adresser aux jeunes en difficulté d'insertion. Il devait pallier le chômage des jeunes et leur précarisation. Mais, dans les faits, le dispositif n'a jamais eu les moyens de son ambition. Du fait de leurs difficultés à trouver des financements pour pérenniser leurs emplois, les associations utilisent les volontaires du service civique pour des missions qui ne relèvent pas de l'intérêt général mais davantage du fonctionnement interne. Les administrations publiques ne font guère mieux.

L'école est reproductrice des inégalités sociales. Le service civique suit-il le même chemin ?

Je doute que le service civique participe à réduire les inégalités sociales. Je crois plutôt qu'il les renforce. Quand on regarde les offres de mission, on se rend compte qu'elles ressemblent pour beaucoup à des profils de poste de vrais emplois et qu'elles s'adressent en bonne partie à des jeunes diplômés. Les jeunes sans diplôme ne s'y reconnaissent pas. Les pouvoirs publics nous abreuvant de rapports et de témoignages mirobolants mais, quand on va sur le terrain et qu'on discute avec les jeunes et les associations, ce n'est pas la réalité. Il faudrait une armée de gens qui parlent aux associations et qui leur expliquent ce que sont l'intérêt général ainsi que l'esprit du dispositif. Il manque un maillon humain pour que le service civique remplisse sa véritable mission. Mais pas sûr que les choses évoluent dans ce sens.

SOLIDARITÉ

« Québec est aujourd'hui plus forte et plus unie dans sa diversité »

Le maire, Hubert Wulfranc, a apporté son soutien à son homologue canadien, après l'attentat terroriste qui a endeuillé la ville de Québec le 29 janvier, faisant six morts, dont un citoyen français, et cinq blessés graves, dans la mosquée de cette ville.

« L'horreur terroriste frappe une fois de plus, a écrit Hubert Wulfranc. Québec en est à son tour la victime. Nous avons été nous-mêmes touchés par le terrorisme le 26 juillet 2016 et avons reçu de nombreux témoignages de solidarité de vos compatriotes. Permettez-moi, au nom des Stéphanois, de m'associer à votre douleur ainsi qu'à celle des habitants de votre ville. Je tiens à vous témoigner de ma solidarité. Nous devons opposer à ces actes barbares notre révolte et notre refus de la haine, tout comme nous devons porter notre message indéfectible de paix et de solidarité entre les différentes communautés. À Saint-Étienne-du-Rouvray comme à Québec, le bien vivre ensemble doit l'emporter. Je vous remercie de bien vouloir transmettre aux familles des victimes toutes mes condoléances. » Le maire de Québec, Régis Labeaume, a répondu à Hubert Wulfranc et aux Stéphanois : « Je vous remercie de votre touchant témoignage de solidarité à la suite des événements tragiques survenus dans la capitale le 29 janvier dernier. Riche de l'appui de tous ceux qui partagent ses valeurs d'accueil et d'ouverture, Québec est aujourd'hui plus forte et plus unie dans sa diversité. Souhaitons désormais, à l'instar du grand poète libanais Khalil Gibran, que dans un avenir rapproché, "la douceur de l'amitié soit faite de rires et de plaisirs partagés". »

En décembre, les salariés d'Éducatel avaient tourné une vidéo pour convaincre d'éventuels repreneurs. C'est désormais chose faite. Un projet de reprise en Scop sera déposé en mars au tribunal de commerce de Versailles.

PHOTO : J.-P.S.

EMPLOI

Un espoir pour les « Éducatel »

Alors que les cinquante-huit salariés du site stéphanois Éducatel ont reçu leur lettre de licenciement, un repreneur propose de créer une Scop sous la marque Pigier avec leur concours financier.

LES EX-SALARIÉS DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE LA RUE ERNEST-RENAN N'ONT RIEN LÂCHÉ (*Le Stéphanois* 226 et 227). Mardi 7 février, ils se réunissaient à l'espace Georges-Déziré avec Jonathan Romero, venu de Toulouse pour leur présenter son projet de société coopérative et participative (Scop). « *Éducatel est une société rentable*, leur a dit l'ancien chargé de mission chez Pigier, *on ne peut pas accepter le plan de continuation de Mathieu Rousseau qui consiste à dire à cinquante-huit salariés : "on n'a plus besoin de vous". Comment continuer à vendre des formations sans contenus ?* » Pour lancer la Scop, Jonathan Romero espère convaincre les ex-salariés de réunir les 250 000 euros qui débloquent le prêt bancaire de 2,5 millions d'euros nécessaire au redémarrage. « *Il faudrait qu'au moins 80 des 141 salariés stéphanois et parisiens adhèrent au projet* », indique-t-il. « *Nous allons également lancer une campagne de crowdfunding** », ajoute Élodie Bragança, élue du CE

convaincue de la viabilité du projet. Tel est donc le projet, côté stéphanois où l'espoir domine. Côté versaillais, les choses sont très différentes. « *Le projet de monsieur Romero est une chimère, une ineptie économique*, lance Patrick Prigent, l'administrateur judiciaire versaillais d'Éducatel. *La suppression des emplois stéphanois me fait mal mais il n'y a pas d'autres solutions que celle de Mathieu Rousseau.* »

Sur ce point, l'administrateur judiciaire n'a d'ailleurs jamais changé d'avis, ironise Élodie Bragança, « *maître Prigent nous a toujours affirmé lors des comités d'entreprise des 28 novembre et 16 décembre qu'il n'y avait pas de repreneur possible et que seul le projet de Mathieu Rousseau était viable* ».

Lassés par la position de leur administrateur, les ex-salariés et Jonathan Romero s'adresseront directement aux juges du tribunal de commerce de Versailles. Qui tranchera le 21 mars.

* Financement participatif via une plateforme internet



La peur du lendemain

L'usine stéphanaise Safran Sécurité & Identité (ex-Morpho) est en cours de rachat par le fonds d'investissement Advent International. Les salariés craignent pour leurs emplois...

Les 206 salariés stéphanois de Morpho se demandent à quelle sauce le fonds américain va les manger. Spécialisés dans la fabrication de terminaux pour La Française des jeux et le PMU, d'appareils biométriques et de radars, ils font partie du (gros) lot que vient de décrocher Advent pour la modique somme de 2,425 milliards d'euros. Morpho, c'est « 7 800 personnes dans plus de 50 pays [et un] chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros en 2015 », se félicitait le 29 septembre 2016 un communiqué commun du fonds bostonien et de son partenaire, la banque publique BPI France, lors du lancement du processus de cession qui devrait s'achever fin mars.

Se voulant rassurant, Advent affirme avoir envoyé une lettre « au gouvernement » lui assurant que les emplois français seraient préservés pour les deux prochaines années. « On est inquiets au-delà de ces deux ans, affirme Nathalie Philippine, déléguée FO de l'usine stéphanaise, on risque de repartir dix ans en arrière. »

Le Stéphanois a contacté Bercy et Mati-

gnon afin d'avoir confirmation du courrier. Matignon n'a pas répondu. Quant à Bercy, on affirme ne pas en avoir connaissance mais on se veut rassurant : « S'il y avait un risque pour l'emploi, on ne serait pas sur ce scénario, indique une source ministérielle, on voit mal BPI France s'embarquer dans une opération destructrice d'emplois. »

Puy-Guillaume : un précédent inquiétant

Pourtant, le « scénario » n'est pas inédit. Il s'est déjà produit en 2014, quand le même Advent a racheté Oberthur Technologies, le spécialiste de la sécurité digitale, fin 2011. Deux ans plus tard, le fonds américain détruisait 346 emplois en Europe, dont 132 en France, 90 en Auvergne et 42 dans le Nord. Mais c'est près de Clermont-Ferrand, dans l'usine de cartes téléphoniques à gratter de Puy-Guillaume, qu'Advent a laissé un goût plus qu'amer... « Dès 2013, on a senti que quelque chose se passait, explique un ancien salarié de l'usine auvergnate. Notre directeur s'est retrouvé en arrêt maladie et un nouveau est arrivé. Il a immédiatement

mis en place la politique Advent. Toute la valeur ajoutée du site s'est mise à remonter vers la holding. »

En avril 2014, donc, Advent annonce la fermeture du site pour recentrer l'activité Oberthur à Vitré (Bretagne). Comme la loi l'y oblige, Advent recherche (mollement) un repreneur. Or, contre toute attente, le groupe Prenant se manifeste. L'imprimeur veut développer l'impression de jeux de grattage pour la Française des jeux. Mais peu de temps avant le rachat, il recule : « Les conditions d'un engagement plus avant se sont trouvées très mauvaises », confie Claude Jacquemin, l'ancien directeur général de Prenant. À l'époque, il déclarera sur France 3 Auvergne que « l'entreprise avait été vidée de sa substance ». Le fonds américain attaque Prenant en justice « pour rupture abusive ». Il réclame 2,2 millions d'euros de pénalités, mettant la PME en péril. Le jugement du tribunal de commerce de Paris est tombé le 20 janvier dernier : Advent est débouté. « Je suis traumatisé », confesse Claude Jacquemin. Les « Morpho » espèrent un autre scénario... ■



◀ Les représentants FO de l'usine stéphanaise Morpho ont rencontré le maire, en janvier. Ce dernier a adressé un courrier à la préfète afin de lui demander d'accorder « une attention particulière à l'avenir de cette entreprise majeure du territoire métropolitain » car le fonds Advent « n'aurait l'intention de maintenir l'emploi que pour une durée de deux ans ».

PHOTO : J.L.

ÉDUCATION POPULAIRE

Les robots, c'est du boulot !

L'association d'éducation populaire Les Francas propose aux enfants du centre de loisirs de La Houssière de participer aux Trophées de robotique. Les jeunes Stéphanois relèvent le défi.

LE MOT ROBOT VIEN DU TCHÈQUE ROBOTA QUI SIGNIFIE TRAVAIL OU CORVÉE. Mais pour Yassir, Sullivan, Inès, Antoine, Momo et les autres, on est très loin de la corvée. En quelques séances, ils auront coupé, dénudé des fils, fabriqué de leurs mains un interrupteur à double inverseur capable de commander la marche avant ou arrière de leur robot. D'ailleurs, c'est bien simple, ils ont décidé de s'appeler « Les ingénieurs de l'extrême », tant, il est vrai, leur petit robot filoguidé devra relever, le 4 mars prochain, des défis dignes d'un challenge de l'extrême. En 90 secondes, leur machine devra engranger un maximum de points face à un rival tout autant robotique et filoguidé par une équipe adverse.

Logiciels libres

« Notre objectif est de rendre la culture et la science accessibles à tous, explique Marion Porchet, coordinatrice des Francas. Nous laissons la place à l'enfant pour expérimenter et créer son propre projet. » L'association d'éducation populaire, dont le siège départemental est basé à Saint-Étienne-du-Rouvray, avenue du Bic Auber, intervient également ponctuellement dans les Animalins et propose dans ses locaux des ateliers de robotique ou de programmation (Scratch et Arduino). « C'est aussi



L'équipe des « ingénieurs de l'extrême » du centre de loisirs de La Houssière a réalisé un robot filoguidé qui concourra lors des Trophées de robotique, le 4 mars.

PHOTO : L. S.

une manière d'éduquer au langage informatique par la pratique, pour devenir un citoyen capable de faire ses propres choix, ajoute Marion Porchet. C'est aussi pour ça que nous utilisons des logiciels libres. »

Yassir, Sullivan, Inès, Antoine, Momo et les autres auront quant à eux su démontrer que, grâce aux robots, le travail n'est pas toujours une corvée. Ces « ingénieurs de l'extrême » auront terminé leur machine,

au moment où paraîtront ces lignes. Quelle forme aura-t-elle ? Quelles seront les capacités de ce robot entièrement conçu et réalisé par les jeunes cerveaux et mains stéphanois ? Réponse le 4 mars prochain, lors des Trophées de robotique, à la faculté des sciences du Madrillet. ■

FESTIVAL TECHLAB JUNIOR Samedi 4 mars de 11 à 17 heures, à l'UFR Sciences et Techniques, avenue de l'Université, entrée libre et gratuite.

AIDE AUX DEVOIRS

La Passerelle cherche des bénévoles

L'association La Passerelle lance un appel aux professeurs volontaires pour venir renforcer son équipe de bénévoles. L'objectif est d'ouvrir un second lieu d'aide aux devoirs dans la salle du P'tit Château, rue Jean-Macé.

« Il y a une forte demande d'accompagnement scolaire, assure Abderrahim Benkacem, le président de l'association. Nous avons beaucoup de jeunes du collège Robespierre qui souhaitent rester à proximité de leur établissement. Et ici, on manque de place. »

Le local en rez-de-chaussée de l'immeuble Auguste-Delaune, rue du Docteur-Gallouen, est en effet bien rempli, même si la quarantaine d'élèves qui s'y retrouvent chaque soir (sur les 165 élèves et 15 intervenants au total qui fréquentent le lieu) y travaillent dans une ambiance

des plus calme et studieuse.

« Quatre ou cinq profs supplémentaires permettraient un accompagnement des 6^e et 5^e de Robespierre au P'tit Château. On manque surtout de profs de maths. On aimerait aussi avoir un prof de français langue seconde pour les personnes arrivées récemment de l'étranger. » Le temps demandé aux volontaires ne devrait pas excéder deux heures et demie par semaine, sur une soirée, assure le président.

« J'ai une élève qui avait la phobie des maths, elle est repartie avec le sourire, explique Hassan Houays, un prof de maths bénévole de La Passerelle. Pour nous, c'est la plus belle des récompenses. Les anciens élèves reviennent nous voir, ils ont de bons résultats. »

LA PASSERELLE Renseignements au 06 63 21 43 33.

Les espionnes sont-elles des agentes secrètes ?

La féminisation de la langue n'est pas qu'une simple histoire de vocabulaire. Car les mots nous « pensent », ils nous assignent une place dans la société bien plus qu'il n'y paraît.

Le masculin l'emporte sur le féminin. Au moment d'accorder les pronoms en genre, aucun élève francophone n'aura échappé à cette « règle » grammaticale. Une foule pourrait ainsi compter 99 % de femmes et 1 % d'hommes, la grammaire nous enjoint de dire et d'écrire « ils ». Pourquoi ? Eh bien, « *parce qu'un groupe de mecs de 90 ans l'a décidé* », ironise Rebecca Amsellem, présidente de la newsletter féministe Les Glorieuses. Ces « mecs » sont ceux de l'Académie française, lesquels, cintrés dans leurs beaux habits verts, ont décidé en 1984, puis réaffirmé en 2002, que « seul le genre masculin, qui est le genre non marqué (il a en effet la capacité de représenter les éléments relevant de l'un et de l'autre genre), peut traduire la nature indifférenciée des titres, grades, dignités et fonctions ». D'un coup d'épée, les Immortels clouèrent les agente, cheffe, maîtresse de conférences, écrivaine et autre autrice au pilori lexical. « L'oreille autant que l'intelligence grammaticale

devraient prévenir contre de telles aberrations lexicales », assénèrent-ils d'une mâle voix à peine chevrotante.

« Le masculin générique est une agression »

Pourquoi ces escarmouches sous la Coupole ? Parce qu'en 1984, puis en 1998, le gouvernement a « invité les administrations à recourir aux appellations féminines pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions chaque fois que le féminin était d'usage courant ». Et c'est ainsi que les femmes préfets devinrent des « préfètes ». Car « employer un masculin générique pour nommer une femme particulière est une agression », concluait à l'époque un guide* adressé aux administrations.

« *C'est extrêmement important de féminiser les fonctions et métiers, cela contribue à la visibilité des femmes dans l'espace public*, acquiesce la présidente des Glorieuses. *Le fait de ne pas prendre en compte le féminin dans les textes rend les femmes invisibles,*

surtout dans un pays comme la France où l'écrit est culturellement très important. »

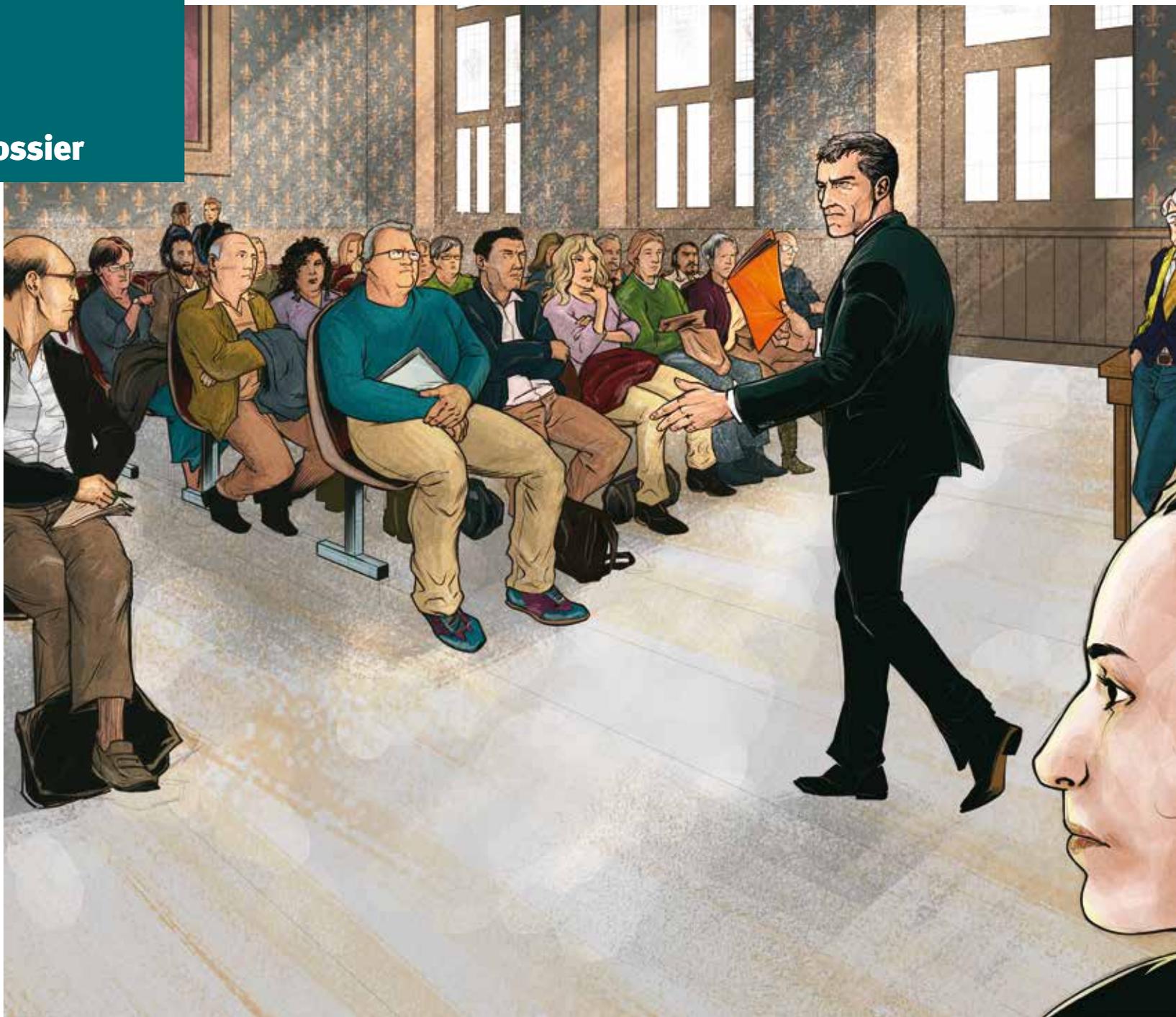
Il apparaît toutefois que la question ne se réduit pas au seul clivage entre « mecs de 90 ans » et féministes éclairé-e-s. *Le Stéphanois* donne régulièrement la parole à des universitaires, juristes et autres responsables, autant de termes « épiciens » (dont la forme ne varie pas en genre) qui, d'une femme à l'autre, se traduisent pour les unes en « maîtresse de conférences » et pour les autres en « maître de conférences », en « procureure » ou en « procureur » ou encore en « directrice générale » ou en « directeur général ». Et dans un cas comme dans l'autre, leurs dépositaires se disent « féministes »...

* « Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions », centre national de la recherche scientifique, institut national de la langue française, 1999.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
Programme sur saintetiennedurovray.fr



À l'occasion de la journée internationale des femmes, des expositions, rencontres, lectures, échanges et projections de films sont programmés partout dans la ville durant la semaine du 8 mars.



Dans la peau de jurés d'assises

En cour d'assises, la justice citoyenne est une réalité incarnée. Les jurés issus du peuple sont bien là pour juger les crimes parmi les plus graves du droit français. Loin de se limiter à une institution symbolique, les assises mettent effectivement les citoyens à l'épreuve de la démocratie.



Les coulisses de l'info

Ils y vont parfois sur la pointe des pieds mais toutes celles et tous ceux qui ont vécu cette expérience la décrivent comme impressionnante et enrichissante. Tenus au secret sur le fond des dossiers, les jurés de cour d'assises peuvent néanmoins témoigner du fonctionnement de la justice française. Alors comment les jurés jugent-ils les juges ?

◀ Lors de l'audience de révision qui précède chaque session, les jurés bénéficient d'une formation synthétique sur leurs obligations durant les débats et sur le déroulement d'un procès d'assises.

« **P**endant trois semaines, vous allez changer de métier. Vous allez devenir des juges. » C'est en ces termes que Jean-Yves Rouxel, le président de la cour d'assises de Seine-Maritime, a l'habitude d'accueillir les jurés lors de l'audience de révision qui précède le début de chaque session. Le plus souvent, dans l'assistance, les visages se durcissent à l'écoute d'une telle entrée en matière. En dépit de la bienveillance du magistrat et de la pédagogie dont il fait preuve pour transmettre les notions juridiques les plus essentielles, la déclaration demeure solennelle. « Vous aurez l'obligation d'analyser des faits et des personnalités, d'avoir un raisonnement

équilibré et construit, de mettre de côté les préjugés et de lutter contre les apparences. » Face à la lourdeur de la tâche, certains jurés ont instinctivement le réflexe de s'interroger sur leur légitimité. Heureusement, ils ne sont pas livrés à eux-mêmes. « Je suis là pour vous guider, vous épauler mais ma parole n'est pas d'évangile. Mon avis de juge vaut votre avis de juge », insiste le président Jean-Yves Rouxel.

Dans le même temps, les jurés découvrent le protocole des assises, le décor magistral du prétoire, la mise en scène quasi théâtrale des débats. Mais l'épreuve qui mine le plus la sérénité et la neutralité dont les jurés doivent faire preuve reste de se confronter aux accusés, aux victimes et aux faits le plus souvent empreints de violence.

La couleur des sentiments

Au pied du mur, les sentiments éprouvés sont très différents. Pour certains, c'est la curiosité qui domine. « C'est l'expérience humaine qui m'intéressait d'abord, passer le filtre du journal télévisé », explique Sophie*, 47 ans, enseignante. Pour d'autres, c'est littéralement l'excitation qui prend le dessus. Clarisse, 28 ans, journaliste, espérait vraiment être prise comme jurée « à la fois comme citoyenne mais aussi pour accéder aux coulisses. Je ne pensais même pas pouvoir être désignée du fait de ma profession, et pourtant... » Pour d'autres encore, c'est l'incertitude qui l'emporte. « Au début, je me sentais un peu dans le brouillard, insiste Clément, 39 ans, radiologue industriel. On ne sait pas trop où on va. J'ai été tiré au sort sur deux affaires de viol. En tant que parent, c'est un peu dur. Il faut savoir être juste pour faire les choses correctement. » Pour d'autres enfin, il y a l'angoisse de « savoir sur qui on

va tomber et peut-être des représailles », se souvient Marie, 62 ans, aide-ménagère.

Avec conviction

Ultime épreuve pour les jurés, après plusieurs jours de débats durant lesquels la plus grande attention est requise, le délibéré. Un vote anonyme au terme duquel le jugement est prononcé sur la base d'une majorité des deux tiers, soit six voix sur neuf. Les débats se poursuivent tant que l'intime conviction de chacun ne s'est pas exprimée. L'article 353 du code de procédure pénale affiché dans la pièce fixe le cadre des échanges. Il s'agit pour les juges de « chercher dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite sur leur raison les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : "Avez-vous une intime conviction ?" ». Une notion à la fois décisive et pourtant bien floue.

« C'est vrai que la conviction, c'est très peu d'exigence finalement mais il faut qu'elle soit fondée sur des arguments raisonnés, insiste l'avocat pénaliste rouennais Hugues Vigier. La position des juges est impossible à tenir en termes de neutralité. Néanmoins, chacun a le devoir de ne jamais rien tenir pour acquis. Tout doit être démontré. À ce titre, l'oralité des débats qui caractérise les assises est d'autant plus essentielle à préserver. »

Dans ce processus de raisonnement empreint de doute, le facteur humain joue un rôle fondamental. « On imagine bien que la justice reste humaine et donc tributaire de la qualité d'une plaidoirie, d'un réquisitoire, de la personnalité voire de l'aura d'un président. Je n'ai rien découvert de ce point de vue-là », insiste Sophie. « Les magistrats

À SAVOIR Tirés au sort

Dans toutes les communes de France, le tirage au sort des jurés a lieu publiquement une fois par an à partir de la liste électorale. Les tirés au sort reçoivent alors un courrier de la commune qui les informe qu'ils figurent sur une liste préparatoire. Un second tirage au sort est pris en charge par une commission spéciale placée auprès de chaque cour d'assises. Seront exclues les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour être juré. Soit pour des cas d'incapacité comme pour les agents publics ayant été révoqués de leurs fonctions. Soit pour des cas d'incompatibilité comme pour les députés et les sénateurs ou les fonctionnaires de police, de l'administration pénitentiaire ou de la gendarmerie.

Dossier

attendent qu'on se soit exprimés avant de prendre la parole, sans doute pour éviter de nous influencer. Nous avons l'impression d'être des juges à part entière », précise Clément. « C'est vrai que certains prennent le dessus parce qu'ils s'expriment mieux et plus facilement. En fait, on nous donne beaucoup de liberté. La pression est maintenue tout du long », se souvient Clarisse. Dans tous les cas, à la fin, une décision doit être prise. « Il n'y a pas de place pour le peut-être », rappelle Clément. Et si malgré tout, le doute persiste, il profite toujours à l'accusé.

Et après ?

Au terme de cette expérience, chaque juré ressort plus ou moins indemne. « Est-ce qu'on a été dur ou pas ? », se demande

encore Clément. « L'impression d'un lavage de cerveau. Quand on rentre chez soi, tout nous paraît dérisoire », se souvient Sophie. « J'ai gardé mes notes et je les relis quelquefois », confie Marie. « Rassurée parce que les professionnels sont bien présents et qu'ils nous donnent un cadre et puis le président nous encourage à le rappeler si ça nous travaille, même bien après », explique Clarisse. Tous reconnaissent avoir vécu un moment rare où ils ont eu le sentiment d'exercer pleinement leur mission de citoyen. Reste à savoir combien de temps cette justice des assises demeurera préservée, quasi sanctuarisée, dans un contexte de réduction des coûts qui n'épargne aucune institution. ■

* Tous les prénoms ont été modifiés

« Les jurés sont un atout pour la justice »

Les débats ne datent pas d'hier : « Les jurés coûtent cher » et aussi « Ils ne sont pas forcément compétents sur les affaires difficiles » ou encore « Ils ralentissent le processus de la justice ». Les jurés sont-ils voués à disparaître ? Jean-Yves Rouxel, président de la cour d'assises de Seine-Maritime livre son analyse.

Est-il envisageable de supprimer les jurés aux assises ?

J'ai beaucoup évolué sur cette question. Au départ, je dois reconnaître que j'éprouvais une certaine réticence concernant les jurys populaires. Comment peut-on en effet demander à des citoyens sans aucune formation juridique d'intervenir sur des sujets aussi graves ? Est-il raisonnable de les mettre dans une situation à ce point chargée en émotion ? Et puis viennent l'expérience et la réalité. Quand on devient juge assesseur puis président de la cour d'assises, on voit des gens d'horizons très différents, globalement très conscients de la responsabilité qui pèse sur leurs épaules, très investis et qui parviennent à mettre de côté leurs difficultés personnelles et professionnelles pour rendre la justice.

Aujourd'hui, je me sens rassuré par rapport à mes craintes d'autrefois. La présence des jurés demeure bel et bien un principe fondamental.

Mais n'est-ce qu'une question de principe ?

Non, loin de là. Je pense que le jury populaire profite effectivement à la justice criminelle. Le mode de recrutement des jurés par tirage au sort garantit en France une diversité d'approches que nous, magistrats professionnels, ne sommes pas en mesure de fournir autrement. Si ce système était remis en cause, gare alors à la mécanisation, à l'automatisation et à la déshumanisation de la justice. Le travail en délibéré permet d'examiner les faits et les parcours personnels jugés par la cour d'assises.



Aucun dossier ne ressemble à l'autre. Les jurés sont un atout pour la justice quand il s'agit d'envisager des questions de personnalités. Il faut selon moi préserver cette justice sur mesure.

Serait-il néanmoins possible d'envisager des évolutions qui profiteraient au fonctionnement de la justice, en éliminant en partie les jurés ?

Ce serait un bouleversement complet d'une justice qui fonctionne suivant le même modèle depuis des années. Si on passe notamment au plaider-coupable criminel*, on va certes accélérer le traitement des dossiers les plus simples et on va y gagner en délai pour traiter les affaires les plus graves. C'est une manière de désengorger les cours d'assises qui en ont effectivement



Jean-Yves Rouxel, en tant que président de la cour d'assises de Seine-Maritime, est le seul à pouvoir procéder au tirage au sort des jurés.

PHOTO : J.-P. S.

bien besoin. C'est donc tentant mais on se passerait alors d'une vraie réflexion avec les jurés. Pour ma part, je reste méfiant. Je redoute que l'on passe à une justice qui va trop vite.

Une justice efficace ne doit-elle pas s'appuyer d'abord sur le cadre de la loi en évacuant toute forme d'émotion dont les jurés sont loin d'être exempts ?

D'abord, l'émotion est forcément présente et ce serait se fourvoyer de laisser croire qu'on peut laisser les émotions à la porte des assises. Car ce sont par définition les faits les plus graves du code pénal qui sont jugés et les peines les plus lourdes qui sont prononcées. Ensuite, l'émotion est là parce qu'il y a le cadre très formalisé de la cour d'assises parfois avec un

aspect un peu théâtralisé parce que c'est une justice orale. L'oralité étant plus propice à l'émotion que l'écrit. L'émotion est également présente chez les magistrats professionnels. Le rôle du président selon moi n'est pas de gommer les émotions, mais de s'assurer que celles-ci ne risquent pas de prendre le pas sur la rationalité. Les jurés doivent parvenir à préserver un raisonnement rigoureux basé sur des éléments du dossier et que l'émotion ne trouble pas cette appréciation objective. Mon rôle n'est pas et ne doit pas être de me substituer aux jurés. ■

** Dans ce cas, l'accusé reconnaîtrait les faits, et les débats ne porteraient plus que sur la peine. Trois magistrats professionnels pourraient s'acquitter de cette tâche sans faire appel au jury populaire.*

COMPLEXITÉ Mode(s) de réforme

« Nous ne sommes plus dans une époque où on peut se permettre de fonctionner comme ça », lance Patrice Lemonnier, avocat général à la cour d'appel de Rouen. Et d'égrainer les difficultés pour boucler le budget de fonctionnement des assises, le manque de personnel et les délais de traitement des affaires qui ne cessent de s'allonger.

Au-delà, on comprend bien que la question des jurés dépasse de loin le cadre juridique et qu'elle empiète largement sur le symbolique. Faire disparaître les jurés, même partiellement, ne manquerait pas d'être perçu comme un reniement à l'aune des valeurs de démocratie qui constituent les fondements de la République. Et pourtant, deux types de propositions sont régulièrement évoqués pour remédier aux difficultés non moins réelles que connaissent les assises. « Pour les affaires les plus simples, on pourrait envisager un tribunal composé de trois magistrats professionnels, sans jurés, sans oralité des débats, ce qui permettrait un gain de temps conséquent », explique Patrice Lemonnier, considérant que, dans ces affaires, la culpabilité est le plus souvent indiscutable et que la question à trancher demeure celle de la peine. « Dans le même temps, pour les affaires qui relèvent de la grande criminalité organisée, pourquoi ne pas songer à mettre en place une cour d'assises spéciale composée de sept magistrats professionnels », renchérit l'avocat général.

Une suggestion reprise récemment par le procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Jean-Marie Huet (*Le Monde* – 11 janvier 2017) qui estime que certaines affaires présentent une trop grande complexité pour un jury populaire et qui évoque des pressions ou des menaces sur les jurés et les témoins. Une proposition qui n'a pas manqué aussitôt de soulever un tollé chez les avocats.

Élus communistes et républicains

Le Parlement européen vient d'adopter le traité de libre-échange conclu entre l'Union européenne et le Canada (Ceta) qui entrera en vigueur à titre provisoire le 1^{er} mars prochain et ce, avant sa ratification par les parlements nationaux. Jusqu'au bout les députés européens communistes / Front de gauche se sont battus aux côtés de nombreuses organisations contre ce texte qui supprime les droits de douane sur l'essentiel des produits agricoles canadiens, qui dérègle les protections environnementales, les droits sociaux ou encore, les normes sanitaires alimentaires.

De plus, le traité soumettra les collectivités locales aux procédures du Ceta dans de nombreux domaines comme l'ouverture des marchés publics et des services publics locaux. De même, les multinationales américaines seront également de la partie en recourant à des filiales canadiennes. Les citoyens européens et français n'ont rien de bon à gagner de ce traité. Aussi, les députés communistes à l'Assemblée nationale ont déposé et obtenu un vote majoritaire sur une résolution exigeant l'organisation d'un débat au Parlement avant l'entrée en vigueur provisoire du traité ainsi que l'organisation d'un référendum sur celui-ci.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Théo, famille Traouré, nous sommes avec vous et avec tous ceux qui ont subi des violences policières physiques, verbales. C'est inacceptable pour ceux qui supportent quotidiennement les contrôles de police. Nos droits démocratiques doivent être défendus face à l'État d'urgence. Nous voulons une police respectueuse de la population et à son service. Nous savons qu'à l'intérieur de la police, de nombreux fonctionnaires partagent ces valeurs.

Dans le monde souffle un vent mauvais nationaliste et raciste. L'Europe forteresse produit des tragédies humaines. Des mouvements fascistes attisent la haine des autres. Non aux violences, au racisme et à la maltraitance des migrants.

En détournant l'attention sur le « bouc émissaire », on évite les questions fondamentales : emploi, revenu, logement, santé, éducation. La réponse est là pour faire vivre concrètement la liberté, l'égalité, la fraternité. L'argent existe mais profite toujours aux riches !

Retrouvons-nous nombreux aux rassemblements de l'agglo rouennaise. Le 19 mars, à Paris, aura lieu une marche unitaire pour la justice, la dignité et l'égalité des droits. Tous ensemble, unissons-nous et montrons notre force pour imposer nos droits.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

La politique se doit d'être propre, transparente, honnête. Nous avons besoin d'exemplarité, de sobriété, de tempérance. Tant de femmes et d'hommes, plus de 500 000 élu-e-s locaux, sont engagés pour rendre service, sans se servir. Une inéligibilité à vie pour les actes graves mêlant finances, emplois fictifs ou avantages arrangés doit être votée. De nouvelles affaires entachent les missions que nous vous rendons. Nous sommes décidés, comme depuis toujours, à ne rien laisser passer. Les trois candidats du « centre », de la droite et de l'extrême droite font face aujourd'hui à une vérité qui les rattrape. Qu'ils s'en expliquent. Nous nous concentrons sur le fond des sujets. Revenu universel, nouveau modèle du travail, environnement et santé préservés, fiscalité plus juste, démocratie renforcée, police de lutte contre les discriminations, voici ce qui nous anime dans cette campagne présidentielle. Vous nous connaissez. Nous engageons votre confiance et notre totale responsabilité dans cette bataille pour la gauche et pour la France. Nous soutenons Benoît Hamon. Nous appelons au rassemblement, à un printemps rose-rouge-vert ! Rejoignez la #TeamBenoitHamon : ps.ser@free.fr ou sur Facebook

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

À Aulnay-sous-Bois, Théo a été brutalisé, humilié et violé par des policiers lors d'un contrôle d'identité. Depuis, dans de nombreuses villes, la population exprime son incompréhension, sa rage et sa colère. Ce qui est arrivé à Théo, après la mort en juillet d'Adama Traoré, étouffé lors de son arrestation, est révélateur du système dans lequel nous vivons : plus la société est injuste, plus il y a de chômage, d'exclusion, de misère, et plus la répression s'abat. On l'a vu avec l'état d'urgence qui a surtout permis de stigmatiser les musulmans, d'arrêter des militants et d'interdire des manifestations contre la loi Travail. On le voit en permanence dans les banlieues, où le racisme, les provocations policières, les contrôles au faciès font partie du quotidien. La question de la violence policière est indissociable de l'oppression qui pèse sur toutes et tous.

Nous sommes tous concernés car nos libertés dépendront de notre capacité à combattre cette violence qui vient d'en haut, qui protège ceux qui possèdent les richesses et qui profitent du système. Une grande manifestation est prévue contre le racisme et les violences policières le 19 mars à Paris, soyons nombreux à y participer !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Il est plus facile de changer de banque

Depuis le 6 février, il est moins difficile de changer de banque. Pour rejoindre une autre banque, il suffit désormais de signer un « mandat de mobilité bancaire » avec la nouvelle banque. Celle-ci se met en contact avec l'ancienne banque, transfère les comptes (compte-courant, cartes bancaires, livrets, placements), se charge du changement de domiciliation bancaire des prélèvements et virements réguliers auprès des débiteurs (EDF, Engie, opérateurs télécoms, impôts...) et créditeurs (employeur, sécurité sociale, Caf...). Le changement devra être terminé dans un délai de vingt-deux jours ouvrés. Ce service est gratuit.

La vélo-école est de retour

Une session de perfectionnement vélo-école (simulation de parcours urbain, orientation et anticipation des actions des autres véhicules, notion de code de la route, sorties encadrées...) se déroulera en dix séances du 6 mars au 4 avril, tous les lundis et mardis de 9 h 30 à 11 heures, sur la piste d'athlétisme du parc omnisports Youri-Gagarine. Les séances sont animées par des éducateurs sportifs du service des sports. Les vélos et le matériel sont prêtés par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.

INFOS Inscriptions et renseignements auprès de Marine Bonnard au 06 83 03 01 50.



PHOTO: M.-H.L.

ENVIRONNEMENT

Des arbres abattus rue du Madrillet

Les services municipaux vont intervenir pour l'abattage de quarante arbres sur la rue du Madrillet, à partir de lundi 27 février. Cette intervention s'inscrit dans la continuité des abattages débutés il y a dix ans maintenant, afin de diminuer la densification des arbres entre l'Alpa et la rue Lieutenant-de-Cuverville. Cela permet de favoriser un alignement correct des arbres et de leur laisser un volume plus important et plus satisfaisant pour leur développement. Les arbres ont été plantés avec des distances entre eux trop faibles.

BANQUE ALIMENTAIRE Recherche bénévoles et chauffeurs

La prochaine collecte de la Banque alimentaire de Rouen et de sa Région se tiendra les 31 mars, 1^{er} et 2 avril aux portes des moyennes et grandes surfaces pour recevoir un maximum de dons alimentaires dans le cadre de l'aide aux plus démunis. L'association a besoin de bénévoles pour la collecte ainsi que de chauffeurs.

RENSEIGNEMENTS au 02 35 08 44 04.

RESTOS DU CŒUR Collecte alimentaire

L'association des Restos du cœur organise à nouveau sa collecte nationale alimentaire qui aura lieu le week-end des 10, 11 et 12 mars dans les supermarchés. L'association est à la recherche de bénévoles pour collecter des denrées.

CONTACT ad76a.siege@restosducoeur.com ou 06 95 27 08 35 ou dépôt de la candidature directement sur le site : <http://collecte.restosducoeur.org>

HISTOIRE

UNE EXPO SUR LES ÉCOLES STÉPHANAISES

L'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré prépare actuellement une exposition sur les écoles de Saint-Étienne-du-Rouvray. Les Stéphanois sont invités à participer à l'expo en prêtant des documents : photographies de classe, bulletins scolaires, certificats d'études...

Les documents sont à déposer à l'accueil de Georges-Déziré (271 rue de Paris). Ils seront numérisés, puis rendus à leur propriétaire. Les documents peuvent être envoyés à l'adresse mail groupe.histoire76800@laposte.net

CAF

PERMANENCES DE PROXIMITÉ

La Caisse d'allocations familiales tient des permanences à la Maison du citoyen : le mardi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30 (hors vacances scolaires) – accès : bus n° 42 et métro, arrêt Renan – et à la mairie centre le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 – accès : bus n° 10 et n° 27, arrêt Mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray. L'accueil se fait sans rendez-vous. Ces permanences ont pour but de renseigner les usagers sur leurs droits. Elles sont réalisées par des gestionnaires conseils équipés d'un ordinateur portable. Ils peuvent consulter le dossier des allocataires et leur expliquer les démarches à effectuer et notamment sur le site caf.fr. En revanche, ils ne peuvent pas éditer de documents tels que les attestations de paiement, car ils n'ont pas d'imprimante. Par ailleurs, l'antenne sociale Caf, anciennement place Jean-Prévost, a déménagé au Grand-Quevilly, 30 boulevard de Verdun.

COLLECTE

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts redevient hebdomadaire à partir de vendredi 17 mars.

NUISIBLES

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La Ville en collaboration avec la société Normandie dératisation, entreprend une campagne de dératisation. Une voiture haut-parleur circulera dans les rues de la ville afin de distribuer des produits raticides et souricides lundi 27, mardi 28 février et mercredi 1^{er} mars.

Pratique

Agenda

CITOYENNETÉ

JEUDI 16 MARS

Conseil municipal

Le conseil se réunira à 18 h 30 à la salle des séances. La réunion est publique.

PERMANENCE ÉLU

MERCREDI 8 MARS

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence de 14 à 16 heures, à la Maison des pensées (quartier Verlaine).

ATELIER

VENDREDI 3 MARS

Atelier d'architecture

Dans le cadre du mois de l'architecture, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement propose un atelier d'architecture pour les particuliers « Agrandir ma maison, les clefs du projet ».

► De 16 à 19 heures, au Petit-Quevilly, 27 rue François-Mitterrand. Nombre de places limité, inscriptions au 02 35 72 94 50.

SENIORS

LUNDI 6 MARS

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf. Au programme : *Ange et Gabrielle*.

► Inscription lundi 27 février uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

JEUDI 16 ET VENDREDI 17 MARS

Repas animés

Les repas animés auront lieu jeudi 16 mars au foyer-restaurant Ambroise-Croizat et vendredi 17 mars au foyer-restaurant Geneviève-Bourdon. L'orchestre Duo Friant se chargera de l'ambiance.

► Réservations à partir de mercredi 8 mars uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix du repas : tarification solidaire ou 7 € le repas pour les convives occasionnels et 1,20 € par boisson.

SPORT

SAMEDI 11 MARS

Demi-finales du championnat de Normandie espoir de boxe

Les demi-finales du championnat de Normandie espoir de boxe se déroulent au gymnase Paul-Éluard, de 14 h 30 à minuit. Au programme : à partir de 14 h 30, première demi-finale, avec un combat pro ; à partir de 19 h 30, seconde demi-finale avec également un combat pro. Une minute de silence sera faite en hommage à Samba Cissokho, décédé il y a un an.

SAMEDI 11 MARS

Trophée départemental des écoles de cyclisme

Organisé par le Vélo club Rouen 76, le trophée départemental des écoles de cyclisme aura lieu de 13 h 30 à 17 h 30 au parc omnisports Yuri-Gagarine. Les enfants, âgés de 4 à 13 ans, se retrouveront autour d'un parcours d'adresse et d'un circuit de cyclo-cross.

FORMATION

SAMEDI 11 MARS

Portes ouvertes à Le Corbusier

Le lycée polyvalent Le Corbusier ouvre ses portes au public le matin. L'occasion pour les collégiens et lycéens de découvrir les formations dispensées : enseignements professionnel, secondaire et supérieur.

► Renseignements au 02 32 95 85 15.

ANIMATIONS

VENDREDI 3 MARS

Conférence gesticulée

À l'invitation de l'association Just kiff dancing, Franck Lepage tiendra une conférence gesticulée intitulée « Inculture(s) 2 : Et si on empêchait les riches de s'instruire plus vite que les pauvres... une autre histoire de l'éducation » à 19 heures à la salle festive. Tarifs avec collation : 12 €, réduits 8 € (-25 ans, chômeurs).

► Tél. : 09 54 85 54 01 ou 07 77 07 21 71, e-mail : jkd.adm@gmail.fr

SAMEDI 4 MARS

Festival Techlab Junior

Lire p. 8.

MERCREDI 8 MARS

Journée internationale des droits des femmes

Lire p. 9. Le programme complet est à télécharger sur saintetiennedurouvray.fr

VENDREDI 17 MARS

Repas et soirée dansante

L'association Afrique développement solidarité M'Boumbaso organise une soirée dansante vendredi 17 mars à partir de 19 h 30 à la salle festive, rue des Coquelicots. Prix : 20 € pour les adultes, gratuit pour les enfants.

► Réservations au 06 62 39 24 39 ou ads.mboumbaso@gmail.com

SAMEDI 18 MARS

Manille coincée

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Véronique Lix'elle et Christian Pujol

Cette exposition met en valeur le blog littéraire de Véronique Lix'elle et les photos de Christian Pujol.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28.

JUSQU'AU 17 MARS

Objet de conversation

Cette exposition est le fruit d'un semestre de travail au sein d'ateliers menés par Isabelle Lebon, photographe, dans le cadre de la section image-études (option photo).

► Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30, Galerie du Temps de [Poz], 1er étage du bâtiment Magellan de l'Insa, avenue de l'Université. Tél. : 02 32 95 97 00.

DU 27 FÉVRIER AU 10 MARS

Stop au harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est trop souvent traité avec légèreté.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Tél. : 02 32 95 17 33.

DU 27 FÉVRIER AU 15 MARS

Regards de femme



Une série de photographies créée par un jeu de regards entre les photographes Estelle et Hélène Virolle et leurs modèles.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

DU 2 MARS AU 6 AVRIL

UAP 3+1

Lire p. 2

DU 10 MARS AU 5 AVRIL

Les Stéphanois exposent

Connus, moins connus ou anonymes, ces Stéphanois amoureux de la peinture auront cette année encore l'occasion de partager leur plaisir avec le public. La diversité des techniques, des genres, des styles confère à cette exposition sa richesse et sa qualité.

► Vernissage vendredi 10 mars à 18 heures. Centre socioculturel Jean-Prévo. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 1^{ER} MARS

Concert et bal africain | Kelemani

Ce groupe constitué de trois musiciens et d'une danseuse invite les enfants à un concert aux couleurs et sonorités d'Afrique de l'Ouest. Guidés par la danseuse Lynda Hamadouche, les enfants entrent dans le bal. À partir de 5 ans.

► 15 heures. Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

MERCREDI 1^{ER} MARS

La Tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires !

► 15 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.

CONCERTS

VENDREDI 3 MARS

Thomas Dutronc

Le mariage que Thomas Dutronc opère entre swing manouche et chanson offre au public une expérience forte et originale. En première partie, un jeune talent rouennais : Ben Herbert Larue.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

VENDREDI 10 MARS

Pop rock in Europe

Concert de 19 à 21 heures par les ateliers jazz et musiques actuelles du conservatoire de musique et de danse.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Tél. : 02 32 95 17 33.

DANSE

SAMEDI 4 MARS

Stage de pratique chorégraphique

Proposé par Le Rive Gauche et l'Association sportive Rouen université club. Pour danseurs, comédiens, circassiens amateurs et confirmés, une occasion de se perfectionner le temps d'un stage avec le chorégraphe Daniel Linehan, en amont de son spectacle *dbddbb* programmé le 7 mars au Rive Gauche.

► De 13 h 30 à 18 h 30. Le Rive Gauche. Inscriptions auprès de Magali Sizorn au 06 76 83 52 05 ou 02 35 14 68 13.

MARDI 7 MARS

dbddbb de Daniel Linehan



PHOTO : JEAN LUC TANGHE

Le chorégraphe américain Daniel Linehan ne cesse de fouiller les sons et les langues de la danse. Il signe ici une chorégraphie d'essence dadaïste, polyphonique et fiévreuse, guidée par une règle simple, sans compromis : chaque pas doit être suivi d'un autre.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

VENDREDI 10 MARS

Voulez-vous danser avec moi ?

Tout est dans le titre ! Deux heures de danse sur la scène du Rive Gauche, menées par le chorégraphe Alban Richard du Centre chorégraphique national de Caen Normandie. Atelier ouvert à tous les publics, sans niveau minimum de danse requis, de 16 à 85 ans !

► 19 heures. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 11 MARS

MédiaThéCafé

Cet atelier vous fera découvrir la personnalisation de votre smartphone et la présentation des applications pour communiquer sans utiliser votre forfait téléphonique. Il s'adresse à un public détenant un smartphone sous système d'exploitation Android. Nombre de places limité à huit personnes.

► 10 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.

THÉÂTRE

MARDI 14 MARS

Dans la solitude des champs de coton | de Koltès



PHOTO : CHRISTOPHE RYNAUD DE LAGE

Un duel au sommet pour une pièce culte. Anne Alvaro. Audrey Bonnet. Soit le dealer et le client. Et au milieu l'impérieuse question du désir. Le

public, en déambulation et muni de casques audio, entre dans l'intime des mots, de la situation et du corps de ces deux comédiennes exceptionnelles.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

CABARET

SAMEDI 11 MARS

Marine Baousson

Marine Baousson n'est pas chiante, c'est juste qu'elle ne boit pas d'alcool. Marine Baousson n'est pas grosse, c'est juste que tout ne va pas avec le Nutella. Marine Baousson n'est pas vieille, pas sportive, pas kleptomane... Drôle, intelligent et décalé, l'humour décomplexé de cette Bretonne à l'énergie explosive est à découvrir.

► 20 h 30. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. 7,30 €. Réservations obligatoires au 02 35 02 76 90.

LECTURE

JEUDI 16 MARS

Les Afrique(S)

L'atelier « Les mots ont la parole » explorera, dans le cadre du Printemps des poètes, des extraits d'œuvres de poésie africaine francophone. Au son des djembés de l'association Nuaké, laissez-vous bercer par la tradition des griots, nourrie de mythes et de symboles puissants. Tout public.

► 19 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 18 MARS

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films.

► 10 h 30. Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

NAISSANCES

Sofiane Beltaief, Abdelwadoud Bensmida, Samy Beuzon, Jules Boissout, Louane Collé Pégard, Jess Da Silva Santos, Stella Dufils, Lyha Duval, Ayoub El Kaid, Nael El Mahjoub, Olivia Lagache, Louane Lair, Yliess Limam, Eden Marest, Soan Maucolin, Arthur Ouvry, Yasmine Sifaou.

DÉCÈS

Maurice Lattelais, Ahmed Esseïd, Lydie Leguëdois, Émile Lenoble, Jack Vassout, Gérard Planquais, Françoise Raynal, Germaine Lebertre, Micheline Legros, Geneviève Lambart, Serge Drode, Bernard Tellier, Colette Laot, Fabien Ledan, Giovanna Endico-Zenon, José Dias, Brigitte Gueudré, Paulette Fairier, Janine Morlet.



Après une première publication, Abdelkarim Belkassem, Tahar Fahloun et René Morgand ne comptent pas lâcher l'écriture et ont entamé d'autres chantiers de création.

PHOTOS : J.-P. S.

ÉCRITURE

Au fil de la plume

Tahar Fahloun, Abdelkarim Belkassem et René Morgand sont trois auteurs stéphanois et osséliens. Ils ont accepté de partager leurs expériences et de témoigner de leur rapport à l'écriture.

Les coulisses de l'info

L'écriture d'un livre est loin d'être une sinécure. Il faut cheminer avec le doute, l'angoisse de la page blanche, la solitude, la recherche du mot juste et les déceptions voire les désillusions quand il s'agit de trouver un éditeur. Mais qu'est-ce qui peut bien pousser des auteurs non-professionnels à tenter l'aventure malgré tout ?

Comme si elle tombait du ciel, l'écriture s'est imposée à Tahar Fahloun sans qu'il n'ait rien prémédité, jamais. « *Tout cela m'est arrivé de manière accidentelle, reconnaît-il. Je ne me rendais pas compte au départ que j'écrivais de la poésie. C'est quelque chose qui vous traverse et qui devient accessible à votre insu.* » Pour cet Ossélien, ancien assistant social et responsable éducatif, le travail proprement dit n'a commencé que plus tard. « *Après la mort de mon frère, j'ai abordé un autre modèle narratif pour raconter une histoire, celle de ma famille.* » Car souvent, il s'agit pour ces auteurs

non-professionnels de témoigner d'un événement qui les a marqués voire littéralement transformés. Ainsi de René Morgand, cadre retraité de l'industrie et ancien ingénieur-conseil, qui a ressenti un moment le besoin irrésistible de laisser une trace de l'expérience qui l'a « *rendu plus humain* » : la rencontre avec un clochard nommé Chreustian. « *Jamais autrement je n'aurais songé à écrire. Mon hobby, c'était mon travail. Je passais mon temps à lire des ouvrages techniques.* »

À contre-courant, Abdelkarim Belkassem, professeur de littérature arabe, identifie clairement les sources de son inspiration.



« Mon histoire avec l'écriture vient sans doute de mes ancêtres, de ma mère et de ma grand-mère qui me racontaient des histoires de leur passé, entre réel et imaginaire. L'écriture n'est pas difficile pour moi, c'est un don. »

Passeurs d'histoire

Mais l'aisance à manier le verbe ne constitue pas une condition suffisante pour mener à son terme un projet d'écriture. « Il faut avoir du courage pour aller vers le public », admet Abdelkarim Belkassem. Le retour des lecteurs dans le cadre d'un concours organisé par Amazon a fini d'encourager René Morgand à se lancer. « J'étais porté par l'idée que je travaillais pour Chreustian. » Du courage donc... et de la persévérance pour réussir ensuite à convaincre un éditeur. « Quand certains me parlent d'édition, je préfère me concentrer sur la publication. J'ai choisi l'auto-édition pour rester maître de la diffusion. Quand on est édité, on appartient dans une certaine mesure à son éditeur à

moins de rechercher avant tout la notoriété », tranche Tahar Fahloun.

De son côté, Abdelkarim Belkassem considère qu'il est essentiel que les lecteurs s'emparent de son texte. « Je suis un homme de la transmission, ce sont les lecteurs qui vont faire exister mon texte. L'édition est donc essentielle. » Une noble intention qui a dû se heurter à de nombreux refus ou à des exigences difficiles à accepter. « Je ressentais une vraie douleur quand l'éditeur me demandait de changer un mot à mon texte. »

À la fin et quel soit leur parcours, les trois auteurs restent attachés dorénavant à l'écriture. Ils confient tous avoir d'autres projets en cours tant il apparaît que pour chacun d'eux, ainsi que le rappelle Abdelkarim Belkassem, « il n'y a rien de tel que l'écriture pour aller vers l'autre ». ■

▲ « J'écris d'abord pour les autres », insiste Abdelkarim Belkassem.

PUBLICATIONS

Notes de lecture

- **Abdelkarim Belkassem** a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels un récit intitulé *La Marche des Harraga* qui raconte le périple de « trois brûleurs de frontières » bien décidés à quitter le Maroc pour rejoindre le nord de l'Europe.
- **Tahar Fahloun** a publié *Le Chasseur de frontière*, un récit familial au sein d'un quartier de « gens de peu » à Oissel. L'histoire d'un gamin qui tente de comprendre le monde des adultes au milieu d'une guerre qui ne dit pas son nom.
- **René Morgand** a publié *La singulière rencontre*, qui met en scène la rencontre inattendue entre Chreustian, un clochard, et Vianney, un cadre un peu précieux.

INTERVIEW

« La part d'affect est importante »

François Banse est le directeur éditorial des éditions des Falaises.

Quelle place réservez-vous aux nouveaux auteurs ?

Nous publions trente ouvrages par an. Pour vingt-huit d'entre eux, ils sont l'aboutissement d'un projet conçu en amont et pour lequel nous sommes allés directement chercher un ou plusieurs auteurs. Malgré tout, il reste toujours une place pour les projets inattendus, les diamants bruts et les auteurs non professionnels. L'exemple le plus notoire pour nous est Michel Bussi que nous avons été les premiers à éditer avec son ouvrage *Code Lupin*. Ce roman que nous n'avions absolument pas prémédité reste notre plus grand succès. Mais cela reste tout à fait exceptionnel dans la vie d'un éditeur et d'une manière plus générale dans la vie de l'édition.

Quelles relations entretenez-vous avec vos auteurs ?

Tout repose sur une confiance mutuelle au départ. L'éditeur se charge d'accompagner l'auteur dans sa démarche, de faire connaître le livre, d'assurer la diffusion et la distribution. Mais tout ça ne marche que si l'auteur est conscient des enjeux et qu'il s'implique totalement sur des salons, pour des signatures, etc. En somme, il est assez facile de faire un livre mais il est beaucoup plus difficile de le vendre. Pour certains, la désillusion est terrible à encaisser. La part d'affect est importante dans le travail des auteurs. Les personnes mettent quelque chose d'eux-mêmes dans l'écriture, ils se mettent à poil. C'est pourquoi, je m'efforce de faire preuve de doigté et de franchise lors de mes échanges avec les auteurs, y compris lorsque je refuse leur travail.

Des attitudes et de la technique

Point de vue



Jérôme Lallier, photographe :

« Pour un photographe, c'est toujours intéressant de travailler sur les sports de combat. Il y a des attitudes, de la technique, c'est physique. Et puis, on est toujours un peu curieux de rentrer dans ces lieux qu'on imagine toujours un peu fermés. J'ai été très bien accueilli partout. J'y ai vu une vraie mixité, il y a autant de filles que de garçons. J'ai aussi été frappé par la qualité des entraîneurs et des éducateurs, par leur disponibilité avec les plus petits notamment. À chaque fois que je suis sorti d'une séance, je me suis dit que si j'avais eu dix ans de moins... Bref, c'était une belle expérience. »

Retrouvez le diaporama des photos de Jérôme Lallier sur saintetiennedurovray.fr